



Association des membres de
l'Ordre des Palmes académiques
Le Président
de la section de Charente-Maritime

Madame, Monsieur,

Le président de l'AMOPA, en accord avec le bureau national, vient de prendre la décision d'annuler le congrès prévu à La Rochelle les 16 et 17 mai 2020.

Cette situation est pour nous tous un crève-cœur qu'il nous faut savoir accepter eu égard aux valeurs de partage et de responsabilité qui sont les nôtres.

Le comité d'organisation a œuvré depuis de très nombreux mois pour vous accueillir non seulement dans un contexte matériel de confort mais aussi dans un esprit d'amitié enrichissant les travaux de l'AMOPA et la découverte de notre territoire.

Je suis tout à fait désolé de devoir vous faire cette annonce et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Recevez madame, monsieur l'expression de nos sentiments amopaliens les plus chaleureux.

Patrick Ancel, président de l'AMOPA de Charente-Maritime,

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'P' and 'A' joined together.

Message du secrétaire du congrès

Vous recevrez dans un délai non quantifiable pour le moment, par courrier postal, le remboursement des frais que vous avez engagés pour le congrès. Dans certains cas ce remboursement se fera par virement.

Certains chèques n'ont pas encore été présentés à la banque, ils sont encore en notre possession et seront retournés ou détruits en concertation avec les auteurs.

La plateforme de réservation hôtelière prendra contact pour gérer avec vous les annulations.

J'ai eu des contacts téléphoniques, ou par courriels avec un grand nombre d'entre vous, je regrette déjà de ne pas pouvoir vous rencontrer. Nous étions prêts à vous accueillir pour vous faire connaître notre ville et notre région. Dommage!

Je vous adresse mes plus cordiales salutations

M. Camille Salètes, secrétaire AMOPA Charente-Maritime